

Communiqué de presse

Paris, le 06 août 2020

Communiqué de mise à disposition du rapport financier semestriel au 30 juin 2020 de la Banque Palatine

La Banque Palatine annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier semestriel au 30 juin 2020.

Il peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse

<https://www.palatine.fr/nous-sommes/focus-sur-les-chiffres/publications-financieres.html>

Le rapport financier semestriel est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur au siège social de la Banque Palatine (42, rue d'Anjou – Paris 8e) à compter du 7 août 2020.

A propos de la Banque Palatine

La Banque Palatine, banque des ETI, de leurs dirigeants et banque privée (Groupe BPCE), est aux côtés des entrepreneurs aussi bien sur le plan professionnel que personnel depuis 240 ans. Elle déploie son expertise auprès des moyennes entreprises et des ETI (entreprises de taille intermédiaire). Son réseau de 45 agences en France en synergie avec les métiers d'expertise (ingénierie patrimoniale, juridique et fiscale, conseil en investissement, approche globale du patrimoine du dirigeant, corporate finance, immobilier, international, salle des marchés...) accompagne aujourd'hui 13000 entreprises et 61000 clients particuliers. <https://www.palatine.fr> & @BanquePalatine

Contact presse Banque Palatine

Maria Krellenstein: 33 (0)1 55 27 96 14

maria.krellenstein@palatine.fr